

**NUMÉRIQUES ET SCIENCES INFORMATIQUES****DESRIPTIF**

L'enseignement de spécialité Numérique et sciences informatiques vise l'appropriation des fondements de l'informatique en formant à la pratique d'une démarche scientifique et en développant l'attrait pour des activités de recherche.

**CONTENU PÉDAGOGIQUE**

Sont abordés l'histoire de l'informatique, la représentation et le traitement de données, les interactions homme-machine, les algorithmes, différents langages et la programmation.

La démarche de projet est au cœur de la discipline. La mise en œuvre du programme multiplie les occasions de mise en activité des lycéens, sous diverses formes qui permettent de développer des compétences transversales (autonomie, initiative, créativité, capacité à travailler en groupe, argumentation, etc.).

**FINALITÉS - ÉVALUATIONS**

L'objectif de cet enseignement est l'appropriation des concepts et méthodes qui fondent l'informatique et de préparer les élèves à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, tant sur le fond, qui prépare à des carrières qui nécessitent toujours plus de compétences informatiques et numériques, que sur la forme, qui développe des capacités transversales indispensables à la prise de responsabilités.

Les évaluations sont des notes de projet, des exposés et des interrogations écrites de connaissances et savoir-faire.